N° 2896 — 8e Année

CINQ CENTIMES

Vendredi 15 Mai 1896

RÉDACTION & ADMINISTRATION:
ROUBAIX, 15, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

En vain, nos adversaires de droite et de gauche s'efforcent-ils de travestir les divers incidents qui ont marqué les dernières élections municipales, en vain reprennent-ils, avec un accord touchant, leurs habituelles récriminations contre les républicains, tous les renseignements qui nous arrivent, tous ceux que nous trouvons dans les journaux de la France entière, établissent, à n'en point douter, que c'est encore, cette fois comme toujours, le parti républicain qui, au cours de la période électorale qui vient de finir, a eu l'attitude la plus correcte, la plus loyale, la plus digne.

Nous racontions hier comment, à Tourcoing, le collectiviste Delphin Dumortier est devenu, sans d'ailleurs protester, le candidat de la *Croix*, de la *Vraie France* et du Comité clérical.

Veut-on savoir maintenant ce qui s'est passé à Bordeaux ?

Dans cette ville, quatre listes étaient en présence au premier tour de scrutin : la liste républicaine, liste radicale, liste socialiste, liste royaliste.

Les républicains arrivèrent bons premiers, distançant leurs adversaires les mieux favorisés de plusieurs milliers de voix.

Que firent alors les candidats des trois listes distancées ? Tout simplement une alliance de radicaux, de socialistes et de royalistes.

On put voir ainsi, côte à côte, sur la même liste, les plus ardents royalistes et les plus fougueux révolutionnaires.

Et c'est cette coalition hybride qui a triomphé à quelques centaines de voix de majorité ! De sorte que le Conseil municipal de Bordeaux se trouvera composé de 21 radicaux, 10 royalistes et 5 socialistes.

Nous espérons que le *Réveil du Nord*, qui fulminait si violemment, il y a quelques jours, contre MM. Brackers d'Hugo, Barez et leurs amis, saura trouver des accents non moins enflammés pour flétrir la conduite des socialistes bordelais.

Je sais bien ce que ces derniers invoquent pour leur excuse. Les républicains se sont montrés rebelles, parait-il, à toute tentative de conciliation. Ils ont refusé d'accorder aucune place, sur leur liste, aux radicaux et aux socialistes et c'est pourquoi ceux-ci n'ont pas hésité à se jeter dans les bras des royalistes.

Joli raisonnement, en vérité, avec lequel on peut justifier les plus honteuses palinodies et toutes les capitulations de conscience

Est-ce qu'à Lille les socialistes n'ont pas montré vis à vis des républicains leur intransigeance habituelle. Est-ce que, pendant qu'aucun siège de conseiller municipal ne nous était offert à gauche, des ouvertures ne nous sont pas venues de droite ? Est-ce que, si nous avions voulu nous prêter à une manœuvre comme celle accomplie par les socialistes de Bordeaux nous n'aurions pas obtenu douze, quinze et peut-être dix-huit places sur la liste de l'*Union républicaine Lilloise* ?

Mais chacun comprend son devoir à sa façon. Et nous avons préféré nous renfermer dans une neutralité qui a peut-être étonné beaucoup de nos amis, plutôt que de nous écarter de la ligne de conduite politique que nous nous sommes tracée.

Quant aux royalistes de Bordeaux, ils ont prouvé qu'ils marchent de pair avec leurs correligionnaires politiques de Tourcoing et de Lille. Mêmes procédés électoraux, même absence de scrupules. Et lorsqu'un beau jour, après avoir triomphé du parti républicain à l'aide de coalitions immorales comme celle de dimanche dernier, les royalistes bordelais verront les collectivistes s'emparer complètement de cet hôtel de-ville dont ils leur ont déjà ouvert la porte, ils gémiront bruyamment, comme font aujourd'hui leurs amis lillois, ils imputeront aux républicains la responsabilité de leurs propres fautes, comme les anciens défenseurs de la candidature Lafargue, comme les catholiques qui soutenaient hier M. Delphin Dumortier nous accusent d'avoir préparé la voie au collectivisme !

*
* *

Car, on le sait, et la chose est depuis longtemps entendue — nous sommes des sectaires — sectaires parce que nous défendons une politique démocratique et progressiste, sectaires parce que nous ne voulons pas consentir aux très modestes — combien modestes ! — satisfactions que réclament les cléricaux : le rétablissement des processions, par exemple, et la participation des écoles congréganistes aux subventions de la caisse des écoles.

Nous sommes des sectaires, puisque les socialistes de Bordeaux eux-mêmes, pour obtenir cinq places sur la liste royaliste-radicale, n'ont pas hésité à signer un programme acceptant ces deux revendications cléricales.

Pas fiers, vous l'avouerez, ô *Réveil du Nord*, vos amis de Bordeaux !

Mais, enfin, puisque nous sommes des sectaires, et que les cléricaux qui préfèrent voter pour MM. Lafargue et Delphin-Dumortier plutôt que d'accorder leurs suffrages à MM. Depasse et Dron sont des modèles de libéralisme et d'esprit conciliant, peut-on nous dire comment on doit qualifier le candidat clérical malheureux qui a écrit la lettre qu'on va lire ?

C'est à Mons-en-Barœul que la chose se passe. Les cléricaux y ont été battus, on le sait, par l'alliance des républicains et des ouvriers.

Or, savez-vous ce qu'a trouvé l'un des candidats malheureux, pour se venger ? Il a adressé à ses locataires une lettre ainsi conçue :

Mons-en-Barœul, le 4 mai 1896.

Monsieur,

La nouvelle situation obtenue par la majorité au Conseil municipal nous oblige à prendre certaines précautions relatives aux augmentations d'impôts en prévision.

J'ai donc décidé que tous mes locataires auront à partager cette surcharge et je vous préviens que pour votre part j'ai jugé à propos de relever le prix de votre loyer comme il suit. A partir du 1er juin, votre loyer sera de 30 fr. par mois payable chaque fin de mois. Si ces conditions ne peuvent vous convenir vous voudrez bien m'en aviser avant le 15 dudit mois.

Agréez, etc.

J. THIBAUT.

Et voilà les libéraux catholiques ! Voilà les hommes qui dénoncent notre esprit sectaire, qui prétendent nous rendre responsables des tempêtes qu'ils préparent si bénévolement !

Allons, *Dépêche*, *Echo du Nord*, *Vraie France*, célébrez encore le libéralisme de vos amis !

Et vous, ô *Vraie France*, dénouez à nouveau « l'étroit égoïsme et l'irréductible parti-pris » des républicains que vous incriminiez avec tant d'insistance il y a deux jours !

Georges ROBERT.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR de la France

L'accroissement de l'activité commerciale de la France prend des proportions de plus en plus nettes et évidentes. A mesure que les mois s'écoulent et que de nouveaux documents officiels font connaître le mouvement des échanges avec les autres pays, on constate que ce mouvement s'accélère avec une rapidité dont on doit se réjouir. Le mois d'avril a présenté, à cet égard, des résultats absolument concluants.

En effet, le *Journal officiel* fait connaître, que les importations se sont élevées, du 1er janvier au 30 avril, à 1,381,087,000 fr., et les exportations à 1,158,257,000 fr.

Si l'on dégage, dans ce total, les quantités afférentes au mois d'avril et si on les compare au commerce du même mois de l'année précédente on arrive aux résultats suivants :

Avril	1896	1895	Différence en 1896
Importations			
Objets d'aliment.	81,491,000	81,476,000	3,018,000
Matières indust.	195,912,000	184,581,000	11,331,000
Objets fabriqués	53,194,000	45,715,000	7,479,000
Totaux. . . .	333,600,000	311,772,000	21,828,000
Exportations			
Objets d'aliment.	63,121,000	50,803,000	12,318,000
Matières indust.	67,916,000	71,614,000	3,758,000
Objets fabriqués	177,935,000	156,949,000	20,986,000
Colis postaux. . .	15,205,000	11,073,000	4,132,000
Totaux. . . .	324,177,000	290,409,000	33,678,000

L'accroissement du commerce pendant le mois d'avril, par rapport à avril 1895, a été de de 55 millions, dont les trois cinquièmes au bénéfice des exportations françaises. Dans l'augmentation constatée aux exportations, les produits fabriqués entrent pour les trois quarts du total.

Où pourrait-on trouver une preuve plus palpable de l'activité de notre commerce et de notre industrie ?

Une autre preuve de cette activité est donnée, d'ailleurs par l'accroissement dans l'importation des matières premières qui forment la moitié de l'augmentation totale qui figure aux importations.

La même démonstration ressort du tableau du commerce de la France pendant les quatre premiers mois (dans ce tableau, comme dans le précédent, les valeurs ont été établies d'après les taux fixés par la commission permanente des valeurs de douane pour l'année 1895) :

QUATRE PREMIERS MOIS	1896	1895	Différence en 1896
Importations			
Objets d'aliment.	367,858,000	310,496,000	57,362,000
Matières indust.	799,551,000	730,458,000	69,093,000
Objets fabriqués	213,678,000	173,075,000	40,602,000
Totaux. . .	1,381,087,000	1,214,030,000	167,057,000
Exportations			
Objets d'aliment.	304,795,000	168,477,000	36,318,000
Matières indust.	274,893,000	273,581,000	1,312,000
Objets fabriqués	625,577,000	592,875,000	33,702,000
Colis postaux. . .	52,002,000	40,458,000	11,544,000
Totaux. . . .	1,158,267,000	1,075,391,000	82,876,000

De 2,289 millions pendant les quatre premiers mois de 1895, le mouvement total des échanges entre la France et les autres pays est passé à 2,539 millions. C'est une augmentation de près de 11 0/0.

Cette constatation pourrait se passer de commentaires. Toutefois, il convient de faire ressortir que l'accroissement a continué à porter sur toutes les parties des échanges, à l'importation comme à l'exportation. Les observations, présentées plus haut à propos du mois d'avril, s'appliquent absolument à l'ensemble des quatre premiers mois. Il faut ajouter que l'accroissement des exportations prend une part de plus en plus élevée dans l'excédent de 250 millions d'une année sur l'autre.

Bien plus, si l'on compare les exportations des quatre premiers mois à celles de la même période des dix années précédentes, on constate qu'elles sont, en valeurs brutes, supérieures à toutes celles de cette période, sauf à celles de l'année 1890. Ce résultat est celui accusé dans les tableaux officiels de la douane, abstraction faite de la baisse des prix survenue pendant cette période; si l'on tient compte de cette baisse, les exportations des quatre premiers mois de cette si fameuse année 1890 ont été inférieures de 38 millions à celles de la même période de 1896.

On ne peut souhaiter qu'une chose : c'est que les deux autres tiers de l'année ressemblent au premier. Tout permet aujourd'hui de présager qu'il en sera ainsi.

Henry SAGNIER.

Pour les Étudiants en Médecine

Il circule actuellement parmi les étudiants de la Faculté de Paris et de quelques centres universitaires, une liste de protestation déjà couverte de signatures tendant à reprimer les avantages trop abusifs concédés aux étrangers. La question mérite d'être approfondie tant au point de vue des résultats que des réformes prochaines. Plusieurs de nos confrères déjà ont abordé ce chapitre, discuté les modifications, mentionné les avis divers d'hommes éminents. Un projet de loi est même déposé sur le bureau de la Chambre : il est à souhaiter qu'il soit voté au plus tôt.

A l'heure présente, en effet, — cet aveu paraîtra peut-être incroyable, — pour exercer en France, il est plus avantageux d'être étranger. Nos jeunes gens désireux d'obtenir leurs grades universitaires en médecine subissent avant d'y parvenir une série d'épreuves longues et difficiles.

Le baccalauréat, premier échelon très ardu si l'on considère qu'il élimine la moitié des aspirants, est réservé aux seuls étudiants français. Et cependant, parmi tant de malheureux combien pourraient suivre les cours supérieurs, subir les examens plus positifs, autrement abordables que le baccalauréat ! Que de docteurs reçus avec félicitations feraient piteuse mise devant les professeurs d'études secondaires et leurs arides questions, que ceux qui ont passé par là se souviennent.

A peine le potache a-t-il obtenu le fameux diplôme, que de nouvelles craintes le harcèlent, bouleversent ses projets, le font parfois reculer, tant il redoute la limite d'âge imposée par la loi militaire. Pour peu qu'il ait éprouvé quelques échecs, il se voit la carrière irrévocablement fermée. N'exige-t-on pas un certain temps d'études et nos compatriotes, fussent-ils des intelligences supérieures, n'en peuvent diminuer la durée. L'on travaille ferme malgré tout parce que cette obligation semble générale. Elle ne contraint que nos enfants.

L'étranger — je prends notre plus proche voisin comme exemple — qui n'a dans son avenir ni la perspective du baccalauréat, ni la nécessité du service, arrive frais émoulu de Liège, de Bruxelles ou d'ailleurs. En une année, il prend toutes ses inscriptions, passe ses examens, soutient sa thèse, et le voilà régulièrement docteur français, reconnu capable d'exercer au même titre que nos concitoyens. Il n'a eu ni l'ennui du baccalauréat, ni la rigueur de la vie de soldat, ni la nécessité d'un temps d'études échelonnées.

Que les médecins exotiques ajoutent un fleuron à leur gloire future en décrochant le diplôme français, nous n'y voyons aucun inconvénient, s'ils prennent le soin de s'assimiler aux nôtres, en se faisant naturaliser, en supportant strictement toutes les conséquences de cette naturalisation. Que s'ils veulent simplement approfondir leur science, ils rentrent dans leurs pays muni d'un titre honorifique délivré par nos Facultés. Mais il est inadmissible qu'on permette aux étrangers de profiter en France des avantages de nos compatriotes s'ils ne sont devenus nos égaux tant par les difficultés à vaincre que par les obligations militaires. Il faudrait également éviter ce tour de passe-passe qui consisterait après obtention du titre de docteur, à devenir français...

Je terminerai par une simple constation. D'après une curieuse statistique publiée par M. Bertillon il y a pour la seule ville de Paris cinquante pour cent de docteurs étrangers qui exercent dans les quartiers aristocratiques. Quelle peut bien être la proportion en France ? Ce serait un point intéressant à connaître. Mais il est à remarquer que les Belges apportent un contingent considérable dans nos centres industriels. Ils ont soin de laisser aux nôtres les petites bourgades et les villages pauvres. Où s'arrêtera cette invasion si l'on n'y met bon ordre ? Ne sommes-nous pas à une époque où l'on tente, même et surtout chez les ouvriers, de sortir d'une condition inférieure par une lutte de chaque jour et un travail opiniâtre ? Dès lors à quoi bon décourager les nôtres au profit d'étrangers qui, sans notre accueil enthousiaste, mourraient de faim dans leur contrée d'origine ?

LANTHIER.

Échos et Nouvelles

Les maîtres d'école de Puebla de Alborton et de Salillas de Jalou (province de Saragosse) ont fait part au gouverneur civil qu'ils se voyaient dans la nécessité de fermer leurs écoles, ne pouvant attendre plus longtemps le paiement des honoraires arriérés qui leur sont dûs par leurs municipalités.

*
* *

La réunion annuelle des notaires de l'arrondissement d'Auch a été présidée par M. Baraille, notaire à Saint-Sauvy, dont les ancêtres sont, de père en fils, titulaires de l'étude depuis 300 ans.

*
* *

La police russe vient de découvrir à Simerpool (Caucase), une école de voleurs où on apprend à de jeunes paysans tout ce qui concerne leur... dangereux métier.

*
* *

Le célèbre romancier russe Tolstoï, abandonne les métiers manuels et la cordonnerie, pour devenir professeur à l'Université de Bruxelles.

*
* *

Depuis plusieurs années la mortalité diminue à Paris de deux cents personnes par semaine, soit 12,000 par an.

*
* *

L'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* annonce qu'en 1592 une femme d'Alsace mit au monde 350 enfants n'ayant que 3 pouces de haut chacun.

*
* *

On a vendu ces jours derniers 525 fr. le secrétaire sur lequel Nelson rédigea les derniers ordres du combat de Trafalgar. Le culte du grand amiral faiblirait il dans les cœurs britanniques ?

*
* *

La rue la plus longue de Paris est la rue de Vaugirard qui n'a pas moins de 4,359 mètres, la plus courte est la rue Asselin qui a seulement 14 mètres.

*
* *

Innovation. — M. Félix Faure est le premier président qui ait rempli ses devoirs d'électeur.

JEAN VOLDERS
l'organisateur du parti socialiste belge

Nous avons annoncé hier la mort de Jean Volders, l'homme qui connut en Belgique la plus enivrante des popularités ouvrières.

Cette mort est un gros événement pour les socialistes de là-bas, et bien qu'ils l'attendissent de jour en jour, elle a douloureusement surpris les innombrables admirateurs de celui que les membres du puissant parti ouvrier, créé précisément par Volders, appelaient familièrement « notre Jean ».

On peut donc s'attendre à d'imposantes funérailles où se presseront mineurs, tisseurs, verriers et métallurgistes.

Jean Volders était personnellement peu connu du public ouvrier français : une seule fois, il vint à Paris, où la Maison du Peuple lui fit une enthousiaste réception.

Nous avons prié notre confrère Adolphe Tabarant, qui fut plus que tout autre mêlé à la vie intime et militante de Jean Volders, de bien vouloir nous donner quelques détails sur le célèbre propagandiste.

— Rien de plus curieux que la physionomie, rien de plus extraordinaire que le tempérament combatif de Jean Volders, nous dit M. Tabarant. Ce Bruxellois de haute stature, puissant et sanguin, d'allure dantonienne, semblait avoir été mis au monde pour parler aux foules, subjuguer les masses. Il fut le tribun par excellence et, à cet égard, le parti ouvrier belge perd en lui un homme qu'il ne saurait remplacer.

Carrière bien remplie

Un regard bleuté, des inflexions de voix qui lui permettaient d'être tour à tour terrible et doux, de telle sorte qu'il connut auprès des femmes les mêmes succès de propagande qu'auprès des hommes. Fort soigné de sa personne d'ailleurs, et même coquet, toujours cravaté de blanc et faisant grand emploi de parfum, le grand gaillard qui, en cinq ans, organisa la plus formidable des coalisations ouvrières, était un doux, un tendre, voire même un sentimental. On a souvent dit de lui qu'il ne se vendrait pas pour tout l'or de Golconde, mais que peut-être ses adversaires pourraient le conquérir avec une fleur.

» Jean Volders meurt à quarante ans. Il fut d'abord instituteur, puis employé de banque. On le voit dès 1880, se préoccuper du mouvement politique.

» En 1884, les grèves du centre le font connaître. Il écrit, au *National belge*, des articles et des pamphlets forts remarqués.

» En 1885, il fonde le *Peuple*, petit canard à deux centimes, que nous rédigeâmes tous deux et qui depuis a pris place parmi les grands journaux de Belgique.

» Il fonde la Maison du Peuple, donnant au parti socialiste de Bruxelles un local pour réunions et un établissement coopératif de premier ordre.

» Depuis lors, pas une minute ne s'est démentie son action socialiste. Dans tous les congrès, sa parole pèse sur les décisions du parti. Il se prodigue dans tout le pays, faisant plusieurs conférences par jour, s'usant, se surmenant, en dépit des recommandations de ses amis.

» Dire ce que fut l'activité de cet homme serait impossible. Elle ressort de l'activité même du parti socialiste de nos voisins. »

Le suffrage universel

— Voulez-vous nous donner quelques rapides détails sur l'organisation du parti socialiste en Belgique, demandons-nous à notre interlocuteur ?

— Le parti ouvrier belge, né des efforts théoriques de feu César de Paepe et des efforts militants de Jean Volders, Anseele, Louis Bertrand, Defuet, Demblon, des frères Defuisseaux et de quelques autres — à cette époque, le jeune et brillant Vandervelde n'était pas encore né à la vie politique — date de 1885. Auparavant, des fractions, comparables à celles que nous observons chez nous, constituaient l'armée socialiste.

» Anseele, le fameux organisateur gantois, se chargea des Flandres, Volders eut Bruxelles et la Belgique de langue française.

» Le parti était à peine constitué qu'éclatèrent les sanglantes grèves de 1886.

» Après l'apaisement, le parti redoubla d'énergie et s'affilia des agglomérations ouvrières demeurées jusqu'alors réfractaires.

» C'est de ce jour que date la tactique politique des socialistes belges, tendant à la conquête du suffrage universel. Volders se révéla, en cette occurence, comme un tacticien de tout premier ordre.

» C'est à lui que la Belgique ouvrière doit, en grande partie, d'avoir abattu la vieille forteresse censitaire.

» Et c'est à la suite des grèves d'avril 1893 que la Chambre des représentants, cédant à l'irrésistible poussée populaire, accepta de reviser la Constitution.

La folie

» Mais Volders ne devait pas assister au triomphe du parti créé par lui ! »

— Comment cela ?

— Le surmenage devait mener Volders à la folie. Il y a trois ans, ses amis l'obligèrent à aller en Algérie pour y prendre un repos nécessaire. Il était trop tard déjà. A son retour, il fallut l'interner.

» Il avait d'ailleurs pleinement connaissance de son état, et sans la constante surveillance dont il était l'objet, il se serait certainement donné la mort.

« Son cas est identique à celui de Guy de Maupassant.

» Lorsqu'il y a deux ans le peuple belge, jouissant pour la première fois de ses droits politiques, eut envoyé plus de trente députés socialistes à la Chambre, il apprit ce succès et n'en parut que peu frappé. Mais que devait-il se dire aux rares réveils de son intelligence, l'homme qui voyait son parti envoyer tous ses camarades de lutte au Parlement, alors que lui, fondateur de ce parti, était relégué dans un cabanon ?...

» Mais si la Belgique ouvrière n'a pu manifester sa reconnaissance au grand organisateur en l'envoyant siéger à la Chambre, elle la fera éclater, cette reconnaissance, en suivant respectueusement le cercueil de son grand Volders.

Nos Dépêches
Par Fil Téléphonique Spécial

M. Méline et sa majorité

Paris, 12 mai. — Ce ne sont pas seulement des difficultés d'ordre politique que le cabinet Méline verra se dresser devant lui à la rentrée des Chambres, mais aussi des difficultés d'ordre économique.

Beaucoup de modérés qui ont accordé leur confiance au ministère le jour de la présentation devant le Parlement, déclarent que dans bien des circonstances ils seront fort gênés pour lui donner leur voix, et que parfois même ils se trouveront dans l'obligation de voter contre lui. Les uns lui reprochent d'avoir annoncé l'intention de soutenir certains projets qu'ils qualifient de « socialistes », tels que celui sur les successions, qui renferme le principe de l'impôt progressif, ceux relatifs à la réglementation des heures de travail, à la responsabilité en matière d'accidents, au développement de la neutralité, de l'épargne et de la prévoyance.

La plupart des dispositions contenues dans ces projets sont, disent-ils, contraires aux principes qu'ils ont toujours défendus et si le cabinet les appuie, comme il en a pris l'engagement, ils seront contraints de lui refuser leur suffrage. Une autre partie de la majorité de M. Méline, celle qui comprend les modérés partisans du libre-échange, se retournera contre lui chaque fois que des questions économiques viendront en discussion. Or, le cas se présentera souvent si, comme le bruit en court, le cabinet hâte le vote de la loi du cadenas pour élever de 7 à 10 francs, ou même à 12 francs le droit d'entrée sur les blés ; s'il songe à restreindre le régime des entrepôts, à rétablir la surtaxe de pavillon, etc. Le ministère, on le voit, va se trouver dans une situation bien délicate.

Il espère, il est vrai, gagner des voix à gauche quand on discutera les lois ouvrières et compenser ainsi celles qu'il perdra au centre, comme il compte, dans les débats économiques, grouper derrière lui tous les défenseurs de la doctrine protectionniste, sans distinction d'opinion politique, mais ses prévisions se réaliseront-elles ? La moindre défection suffira pour compromettre son existence et la majorité si précaire qu'il a obtenue lors de sa formation, majorité qui n'existe que grâce à l'appoint des réactionnaires, est à la merci de la première coalition qui se formera contre lui. Chaque jour les difficultés renaîtront, plus redoutables et, malgré toute son habileté, M. Méline sera impuissant à les surmonter.

T. H.

LES RÉFORMES
dans l'administration des finances

Paris, 14 mai. — Voici le texte de la circulaire adressée par le ministre des finances au sujet des réformes administratives : Monsieur l'inspecteur général, soucieux de mettre les méthodes administratives en harmonie avec la transformation des habitudes sociales et de préparer les économies compatibles avec une bonne gestion des affaires publiques, le gouvernement est résolu à rechercher toutes les simplifications réalisables dans l'organisation et le fonctionnement des diverses administrations, suppression des formalités inutiles ; examen plus rapide des affaires, mais ne sacrifiant pas les garanties que commande l'intérêt du trésor et des citoyens ; économies de nature à compenser les charges nécessitées par l'extension des services anciens, la création de rouages nouveaux, le développement des institutions d'assistance et de prévoyance.

Le gouvernement poursuivra ces réformes avec fermeté, sans se départir de sa sollicitude pour les intérêts légitimes des fonctionnaires dévoués.

Les suppressions d'emplois n'auront lieu que par extinction et une partie des économies réalisées sera consacrée à améliorer la situation du personnel.

Je vous prie, Monsieur l'Inspecteur général, de faire étudier par vos collaborateurs et de rechercher vous-même les modifications qui, dans cet ordre d'idées, pourraient être apportées dans les services financiers.

Mort du professeur Germain Sée

Paris, 13 mai. — La science médicale française, déjà bien éprouvée ces temps derniers par la mort successive de plusieurs de ses plus illustres représentants, est encore une fois douloureusement frappée.

Le professeur Germain Sée, l'éminent membre de l'Académie de médecine, s'est éteint cette nuit, dans son hôtel de l'avenue Montaigne, après une longue et douloureuse maladie qui, depuis près de deux ans déjà, lui interdisait tout travail.

Le professeur Germain Sée était né à Ribauvillé (Alsace), le 6 mars 1818. Après avoir fait ses études au lycée de Metz, il était venu à Paris où il fut reçu docteur en 1846.

En 1852, il était médecin des hôpitaux et menait de front l'enseignement pratique et la clientèle.

C'est à ce moment qu'il commença à se faire remarquer par de brillantes conférences sur la pathologie.

En 1866, il fut désigné — sur la recommandation pressante de l'impératrice Eugénie, a-t-on dit — pour la chaire de thérapeutique laissée vacante par l'illustre Trousseau.

Germain Sée n'était pas agrégé ; aussi sa nomination n'alla pas sans difficultés et sans protestations nombreuses du corps médical enseignant.

Après quelques velléités de résistance, la plupart s'inclinèrent cependant, et il fut nommé par 13 voix sur 23.

De ce jour il se trouva en butte, de la part de la jeunesse des écoles, très frondeuse à cette époque, à une hostilité telle que le doyen dut intervenir pour lui permettre de continuer son cours.

Mais les idées devaient changer et cette impopularité ne fut que passagère.

Son talent et sa haute valeur ne tardèrent pas à s'imposer à son auditoire, qui s'aperçut bientôt des remarquables et nombreuses qualités du grand clinicien.

La politique s'en mêla ; le parti ultramontain de l'époque incrimina un jour les tendances matérialistes du professeur dans une retentissante discussion au Sénat de l'empire.

Il n'en fallut pas plus ; un revirement subit s'opéra et d'impopulaire qu'il était auprès de la jeunesse des écoles, qui se piquait alors d'un libéralisme très bruyant et surtout démonstratif le professeur Germain Sée devint du jour au lendemain un des maîtres les plus populaires.

En 1867, il était nommé professeur de clinique médicale à la Charité, en remplacement du docteur Monneret.

En 1868, il était élu membre de l'Académie de médecine.

L'année suivante, le professeur Germain Sée fut mêlé à un événement qui eut les plus grandes conséquences pour notre pays : nous voulons parler de la maladie de Napoléon III.

On a fait bien des suppositions et des interprétations malveillantes sur la science et le talent des médecins français aux soins desquels était confiée la santé de l'empereur pendant les dernières années de son règne et on a dit qu'ils n'auraient pas reconnu la présence d'un calcul dans la vessie de leur client.

Peut-être serait-il temps de mettre les choses à leur point et de rappeler la version qui nous a été donnée à nous-même à diverses reprises par M. Germain Sée, en présence notamment des professeurs Gley, de Paris, Lambling, de Lille, et plusieurs autres, version qui concorde du reste dans tous ses points avec celle que le grand clinicien donnait déjà à Amédée Latour vers 1873.

Le 1er juillet 1870, l'empereur se trouvant très souffrant, une grande consultation eut lieu au palais des Tuileries.

Les médecins consultants étaient : MM. Nélaton, Ricord, Fauvel, G. Sée, Corvisart.

Par suite de la délibération qui eut lieu entre ces éminents confrères, M. G. Sée fut chargé de la rédaction de la consultation, que M. Conneau fut invité à faire signer par tous les consultants et à communiquer ensuite à l'impératrice.

On possède la copie du texte de cette consultation signée du nom de Germain Sée seul, qui fut remise le 3 juillet suivant au docteur Conneau, et qui concluait à l'existence d'un calcul vésical.

Ce document, malgré l'invitation qui lui en avait été faite, ne fut pas présenté par celui-ci à la signature des médecins consultants, et voilà pourquoi ce procès-verbal ne porte que la seule signature du docteur G. Sée, quoique le diagnostic et les conseils qu'il formule eussent été délibérés et arrêtés en commun.

Bien plus, cette consultation ne fut pas communiquée à l'impératrice.

Encore une fois, ce document n'est pas une pièce de circonstance, et improvisée pour les besoins d'une cause. Il a été saisi dans les papiers du docteur Conneau par les agents du gouvernement du 4 Septembre, et publié dans une des livraisons du recueil des papiers trouvés aux Tuileries et ailleurs.

Il résulte de ces faits et de ce procès-verbal tout à l'honneur de la science médicale française, que les médecins français, le 1er juillet 1870, c'est-à-dire deux ans et demi avant la mort de l'empereur, avaient aussi formellement que possible, et par les seuls signes rationnels diagnostiqué l'existence d'un calcul vésical chez l'empereur, sollicité et conseillé l'exploration directe immédiate, et que ce n'est que trente mois après cette consultation que les prévisions et le diagnostic de nos compatriotes ont été vérifiés par les médecins anglais.

Mais par sa date du 3 juillet 1870, ce document acquiert une importance historique considérable. N'est-il pas infiniment probable que si cette consultation eût été communiquée à l'impératrice, l'exploration eût eu lieu, l'existence d'un calcul eût été confirmée, l'impératrice eût demandé et obtenu le traitement immédiat, et que la déclaration de guerre faite quelques jours après, eût été certainement différée et peut-être abandonnée.

M. Germain Sée en était persuadé.

Quelle immense responsabilité ont donc assumée ceux qui ont gardé secrète cette consultation, ne l'ont pas communiquée à l'impératrice, ainsi que les médecins consultants l'avaient demandé, et, dans un état maladif aussi grave, ont laissé l'empereur s'engager dans cette guerre funeste !

En 1877, Germain Sée eut à donner ses soins à une autre tête couronnée. Le sultan Mourad le mandait à Constantinople. Il partit. Mais en arrivant, il trouva le sultan malade, déposséde et remplacé par un sultan bien portant.

Le professeur Sée possédait dans la science médicale un bagage peu commun et beaucoup trop considérable pour que nous ayons seulement la pensée de l'énumérer. Qu'il nous suffise de dire qu'il est peu de questions ayant trait à la thérapeutique ou à la pathologie interne qu'il n'ait traitées.

On lui doit encore, — ce n'est pas son plus mince titre de gloire — l'application de médicaments nouveaux aujourd'hui universellement admis et employés comme le salicylate de soude, l'antipyrine, le convalleria maïalis, les vapeurs de créosote, etc., la lactose, l'iodure de potassium, etc., etc., toutes découvertes de la plus haute importance enfin, qui ont valu à ce savant l'estime et la reconnaissance de tous.

C.-T.

Une fausse nouvelle

Paris, 13 mai. — Certains journaux ont annoncé ce matin que le ministère de l'instruction publique aurait prescrit d'ouvrir une enquête sur les instituteurs qui ont pris part à la dernière lutte électorale et de noter principalement ceux qui ont fait acte de candidats dans les conditions prévues par la loi. Cette information est de pure imagination.

Les projets fiscaux de M. Cochery

Paris, 13 mai. — M. Cochery, ministre des finances, a fait une déclaration intéressante en recevant le personnel de son administration. Il a indiqué en quelques mots l'esprit dans lequel seront conçues les réformes fiscales que le cabinet Méline étudie actuellement et soumettra à la Chambre dès la rentrée.

Ces réformes, a-t-il dit, doivent tendre de plus en plus à une répartition des charges qui soit plus bienveillante pour les citoyens les moins fortunés ; mais il faut arriver à ce résultat sans procédés vexatoires, sans porter atteinte à l'indépendance de chacun et sans alarmer les grands intérêts qui sont la force du pays.

LE MINISTRE DE LA MARINE
frappé d'un coup d'apoplexie

Paris, 13 mai. — Le vice-amiral Besnard, ministre de la marine, a été frappé hier matin d'une attaque d'apoplexie. Quand son chef d'état-major général entra dans le cabinet du ministre, il le trouva étendu dans son fauteuil, sans connaissance. L'amiral Besnard fut transporté dans ses appartements particuliers, où il recouvra rapidement connaissance.

Aujourd'hui le ministre est suffisamment rétabli pour avoir pu signer les différentes pièces qui lui étaient soumises.

La catastrophe d'Adélia

Alger, 13 mai. — Barbier, le mécanicien du train militaire 54, qui avait été mis à la disposition de la justice, vient d'être arrêté. Le général Larcher, représentant le président de la République et des officiers de tous les corps de troupes sont partis pour Mostaganem. Les obsèques des victimes de la catastrophe d'Adélia auront lieu demain.

Vingt-quatre tirailleurs et un sergent qui n'étaient que contusionnés, quitteront demain Milianah pour rejoindre leur bataillon à Blidah d'où ils partiront pour Madagascar.

L'état des blessés est satisfaisant. L'instruction judiciaire ouverte au sujet de la catastrophe a été confiée au parquet de Blidah, qui a opéré sur les ordres précis donnés par le procureur général lui-même.

Voici les premiers résultats de l'enquête.

L'examen des registres à la gare de Vesoul-Benion démontre tout d'abord que le chef de cette gare n'était nullement fautif.

Il s'était scrupuleusement conformé à l'horaire des trains ordinaires et aux pratiques concernant la marche du train militaire spécial 54.

D'autre part, le télégramme envoyé d'Adélia lorsque le chef de cette station s'aperçut de l'épouvantable erreur qu'il avait commise, ne laissait subsister aucun doute sur ses responsabilités. Le chef de gare d'Adélia fut donc arrêté. Dès le premier interrogatoire, il fit des aveux complets. « Je m'étais endormi, dit-il, quand je fus brusquement réveillé par un